

Sentiers non balisés proposés :

Nous proposons ici des sentiers situés sur le territoire de notre Commune mais qui ne sont pas balisés. Il s'agit de randonnées familiales mais qui nécessitent une bonne connaissance en orientation car elles ne sont pas balisées sur le terrain. Les difficultés ne sont pas excessives mais il est indispensable de savoir où aller. C'est pourquoi mieux vaut avoir une bonne carte (nous en proposons une plus loin) et bien suivre les explications qui vont suivre.

Ces sentiers ne sont donc pas balisés sur le terrain mais assez entretenus, donc relativement faciles à suivre. Ils sont donnés à titre indicatif et ne sauraient engager notre responsabilité.

Sentier du Maudan par le Pont de Labach

- Difficulté : pour promeneurs, familles.
- Temps estimé :
- Tracé rouge sur la carte

Point de départ : parking de Labach de Melles.

Pour accéder à ce parking, continuer la route en voiture à la sortie du village de Melles pendant environ 5 kms jusqu'au parking terminus de la route.

Se garer à ce parking puis redescendre à pied sur quelques mètres sur la route sur laquelle nous sommes arrivés jusqu'à un ancien bassin à sec. De là, un chemin part en contrebas, le suivre en descendant jusqu'au pont de Labach.

Ne pas traverser le pont, juste avant le pont, un sentier repart en montant quelques mètres. Le suivre, jusqu'à une petite maison que nous allons éviter en traversant un petit ruisseau puis en se dirigeant vers un bras du torrent que nous allons traverser pour se retrouver sur une petite île puis que nous allons traverser de nouveau pour retrouver le chemin sur la rive.

Suivre ce sentier qui longe le torrent (Maudan) parfois assez près. Nous arrivons à une grange dans une clairière puis un peu plus loin à une passerelle que nous ne traversons pas.

Juste avant la passerelle remonter vers le nord dans la clairière pour retrouver un petit sentier qui fait quelques virages. Prendre ensuite le sentier qui part vers la gauche et passe à côté de vieilles granges pour rejoindre plus haut le GR10 au niveau d'une fontaine et du « Camp de l'Ours ».

De là, nous suivons le GR10 en descendant vers le hameau de Labach et qui traverse un ruisseau assez vertigineux.

Dernières maisons du hameau (« Simoun »). Nous retrouvons une route bétonnée qui nous conduit jusqu'au parking de Labach où nous avons laissé le véhicule.

Sentier du Maudan par le Pont de Janet

- Difficulté : pour promeneurs, familles.
- Temps estimé :
- Tracé orange sur la carte

Point de départ : sur la route goudronnée qui nous conduit à Labach de Melles, dans la ligne droite avant les lacets de l'ancienne école de Labach, un sentier démarre en contrebas de la route, au raz d'une maison réaménagée.

Suivre ce sentier qui descend jusqu'au pont de Janet. Traverser le pont et partir vers l'Est. Le sentier remonte le torrent du Maudan rive gauche. Il nous conduit jusqu'au pont de Labach cité plus haut.

Traverser le pont pour rejoindre l'itinéraire précédent.

Si nous partons sur la droite, nous pouvons continuer avec l'itinéraire précédent, sinon, remonter par le sentier qui nous conduit au parking du hameau de Labach de Melles.

Lorsque nous atteignons la route goudronnée, nous la suivons de façon à redescendre jusqu'au point de départ de la randonnée.

Boucle groupant les deux itinéraires :

- Difficulté : pour randonneurs
- Temps estimé :

Nous l'avons vu un peu plus haut, il est possible de grouper les deux itinéraires. Pour cela, après avoir suivi le sentier venant du Pont de Janet, à partir du pont de Labach, nous allons suivre l'itinéraire numéro 1.

Arrivés au parking de Labach de Melles, redescendre par la route goudronnée jusqu'au point de départ de l'itinéraire numéro 2.

